



# **AVANT-PROPOS**

J'ai le plaisir de vous présenter le premier bilan social de l'Université de Lyon regroupant les principales données en matière de ressources humaines au sein de notre établissement. Outil d'information précieux, il permet de décrire précisément la situation de notre établissement et de définir les orientations que nous souhaitons impulser dans ce domaine pour notre site.

Cette première édition du bilan social de l'Université de Lyon comprend trois chapitres relatifs « aux effectifs, à la démographie et à la répartition hommes-femmes », aux « rémunérations » et « à la formation des personnels, aux conditions de travail, hygiène et sécurité ».

Dans un contexte budgétaire contraint, il convient d'indiquer que notre engagement en matière d'emploi et de formation du personnel reste ambitieux. Cette démarche s'inscrit dans une phase de délégation progressive des emplois alloués par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au titre du contrat de site témoignant d'une reconnaissance du travail accompli.

Avec ce bilan social, l'Université de Lyon dispose dorénavant d'un puissant instrument de dialogue social et d'anticipation qui permettra à chacun et chacune de mieux se préparer dans cette phase de consolidation de notre établissement, et de contribuer à l'amélioration des conditions de travail.

Bonne lecture.

Khaled BOUABDALLAH, Président de l'Université de Lyon





# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

# FÉDÉRER ET DÉVELOPPER LE SECOND PÔLE SCIENTIFIQUE FRANÇAIS



Patio de l'Université de Lyon 92 rue Pasteur, Lyon 7<sup>e</sup>

L'Université de Lyon (UdL) est une Communauté d'universités et établissements (COMUE) qui fédère vingt-neuf structures d'enseignement supérieur et de recherche (douze membres et dixsept associées) implantées à Lyon et à Saint-Étienne.

L'Université de Lyon est construite autour de trois ambitions majeures :

- Concevoir une grande université attractive, responsable, bénéficiant d'une réputation d'excellence et d'innovation et dotée d'un fort rayonnement international;
- Proposer une offre de formation et des axes de recherche d'excellence, en adéquation avec les attentes et les mutations de la société;
- Développer et valoriser la dynamique du site métropolitain Lyon Saint-Étienne, et œuvrer, à travers les grands projets qu'elle porte, en lien avec tous les acteurs du territoire : citoyens, associations, entreprises, collectivités locales (métropoles de Lyon et Saint-Étienne, Région Auvergne-Rhône-Alpes).

# L'UNIVERSITÉ DE LYON EN CHIFFRES

MONTANT DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2015

44 982 K€

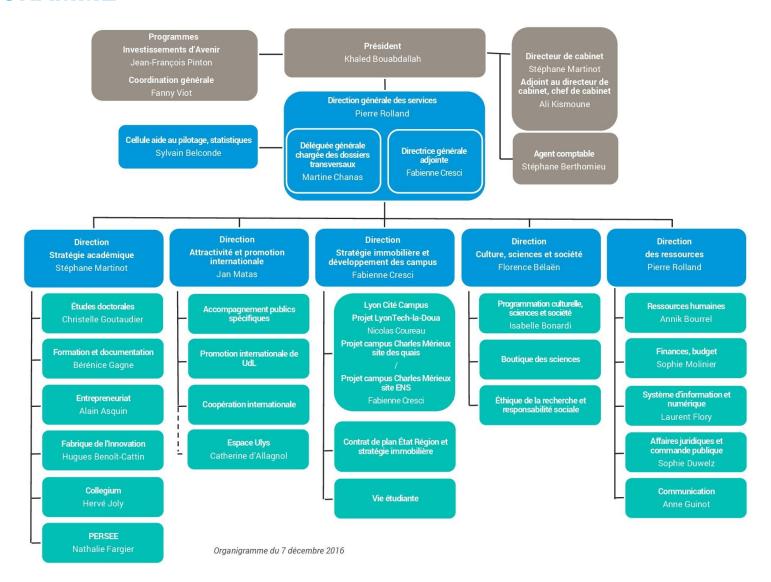
DONT MASSE SALARIALE

10 382 K€

**DONT INVESTISSEMENTS** 

4 994 K€

# **ORGANIGRAMME**



# **SOMMAIRE**

#### 1. EFFECTIFS, DÉMOGRAPHIE, RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

- Plafond d'emplois
- Effectif global en personnes physiques
- La démographie
- La parité hommes-femmes

#### 2. RÉMUNÉRATIONS

- Structure des rémunérations
- Salaires moyens des personnels titulaires hors régime indemnitaire et des personnels contractuels
- Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GiPA)

#### 3. FORMATION DES PERSONNELS, CONDITIONS DE TRAVAIL, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- La formation des personnels
- Les entretiens professionnels des personnels BIATSS
- Les conditions de travail
- Hygiène et sécurité
- Dialogue social
- Participation aux frais de transport
- Politique culturelle et sportive





# EFFECTIFS, DÉMOGRAPHIE, RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

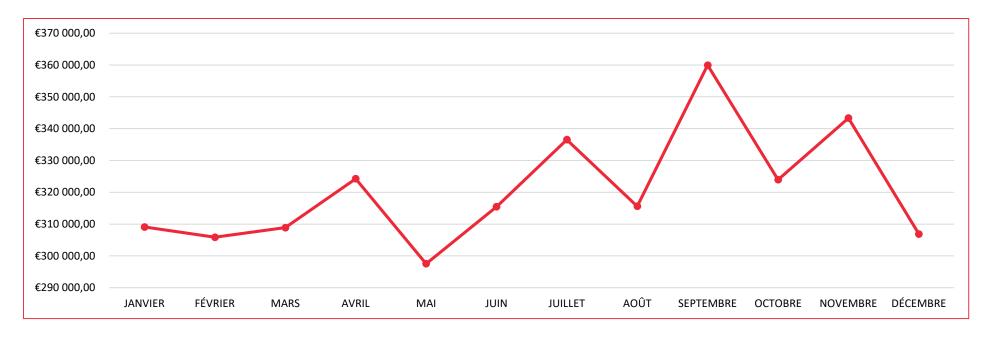
# Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes

# PLAFOND D'EMPLOIS

# Plafond d'emplois 2015

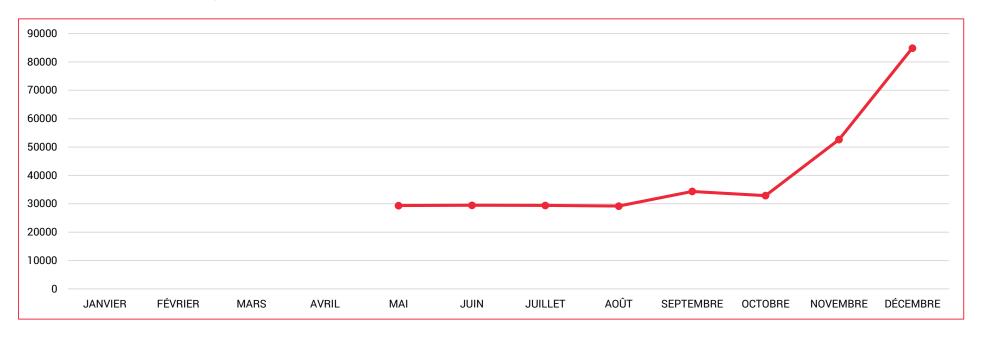
	Consommation en ETP
Plafond d'emplois État fixé par le MENESR (=23)	21,3
Plafond d'emplois sur les ressources propres (=311)	263,5

#### Masse salariale 2015 - Ressources propres



L'UdL a reçu 88 emplois au titre du Contrat de site (1ère tranche 2015 : 23 emplois). La consommation en Équivalent temps plein (ETP) a été de 21,3. Les autres personnels sont recrutés sur les ressources propres de l'UdL, notamment pour les LabEx.

#### Masse salariale 2015 – Budget de l'État



Les premiers recrutements et transferts de contrats sont intervenus à partir de mai 2015.

# Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes

# **EFFECTIF GLOBAL EN PERSONNES PHYSIQUES**

# Effectifs globaux

	01/01/2015			31/12/2015			Évolution sur l'année	
	Effectifs physiques	ЕТР	% du total	Effectifs physiques	ETP	% du total	Effectifs physiques	ETP
Post-doctorants et chercheurs	54	53,5	18,6%	60	60	20,2%	+6	+7
Doctorants	103	103	35,4%	95	95	32,0%	-8	-8
Total chercheurs	157	156,5	54,0%	155	155	52,2%	-2	-2
ITRF titulaires	0	0	0,0%	7	7	2,4%	+7	+7
BIATSS contractuels	120	109,34	41,2%	121	110,14	40,7%	+1	+1
Personnels mis à disposition	14	11,2	4,8%	14	11,2	4,7%	0	0
Total BIATSS	134	120,54	46,0%	142	128,34	47,8%	+8	+8
Total	291	277,04	100%	297	283,34	100%	+6	+6

#### Détail

	01/01/2015		31/12/2015		Évolution sur l'année	
	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP
Ingénieurs d'étude	0	0	1	1	+1	+1
Assistants ingénieurs	0	0	4	4	+4	+4
Techniciens	0	0	2	2	+2	+2
Total ITRF titulaires	0	0	7	7	+7	+7
Catégorie A	114	104,94	112	102,74	-2	-2
Catégorie B	5	3,7	6	5,5	+1	+2
Catégorie C	1	0,7	3	1,9	+2	+1
Total BIATSS contractuels	120	109,34	121	110,14	+1	+1

# Effectifs en ETP des personnels BIATSS

	01/01/2015	31/12/2015
UdL siège	40,44	67,84
PERSEE, ARCs, SEL	18,8	16,3
LabEx, PALSE	61,3	44,2

La COMUE fonctionne majoritairement avec des contractuels du fait des missions projet liées aux subventions des collectivités.

Les postes État, avec la 1ère délégation d'emplois, ont été mis en place en 2015, année de construction.

#### Personnels contractuels : répartition des types de contrats par catégorie

	CDD > 1 an		CDI		CDD < o	CDD < ou = 1 an Nombre		Total ETP
	Agents	ETP	Agents	ETP	Agents	ETP	d'agents	IUIAIEIP
Α	73	67,89	27	23,45	12	11,4	112	102,74
В	2	1,5	0	0	4	4	6	5,5
С	3	1,9	0	0	0	0	3	1,9
Total	78	71,29	27	23,45	16	15,4	121	110,14

Poids des personnes en catégorie A sur le total : 93% de l'effectif.

Politique de rééquilibrage via les concours.

En 2015, le pourcentage de personnels contractuels est important. L'UdL, dans le cadre de l'augmentation de la délégation d'emplois, va augmenter la proportion de titulaires. En 2016, l'objectif est une campagne d'emplois à 19 postes.

#### Arrivées et départs des personnels titulaires

#### Arrivées

	Α	В	С	Total
1 <sup>ère</sup> affectation	5	2	0	7
Détachement	0	0	0	0
Mutation	0	0	0	0
Réintégration après détachement	0	0	0	0

#### Départs

	Α	В	С	Total
Détachement	0	0	0	0
Disponibilité	0	0	0	0
Mutation	0	0	0	0
Retraite	0	0	0	0

#### Personnels en situation de handicap

2015 = 1

#### Rappel des obligations légales :

Comme dans le secteur privé, tout employeur public occupant au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent est tenu d'employer, à temps plein ou à temps partiel, des personnes handicapées dans la proportion de 6 % de l'effectif total des agents rémunérés (article L.323-2 du Code du travail).

Le non-respect de cette obligation entraîne, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le versement d'une contribution annuelle au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

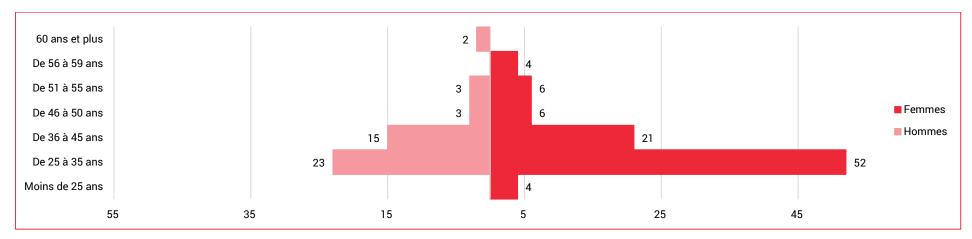
# Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes

# LA DÉMOGRAPHIE

Pyramide des âges de l'ensemble des personnels au 31/12/2015 (titulaires, contractuels BIATSS, MàD) avec distinguo H/F

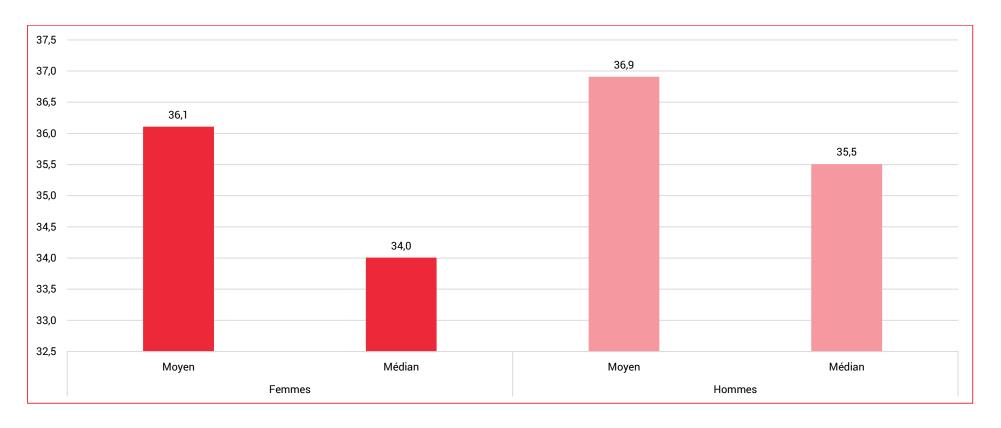
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 25 ans	4	0	4
De 25 à 35 ans	52	23	75
De 36 à 45 ans	21	15	36
De 46 à 50 ans	6	3	9
De 51 à 55 ans	6	3	9
De 56 à 59 ans	4	0	4
60 ans et plus	0	2	2
Total	93	46	139

L'effectif se caractérise par la jeunesse et l'importance du personnel féminin.



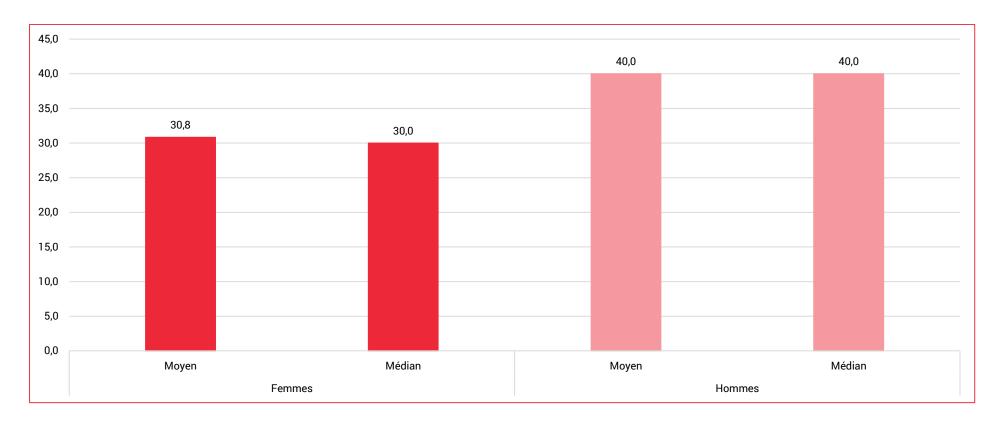
# Âges moyens et médians des personnels UdL (titulaires, contractuels BIATSS, MàD) avec distinguo H/F

	Femmes		Hommes		Femmes + Hommes	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
BIATSS	36,1	34,0	36,9	35,5	36,3	35,0



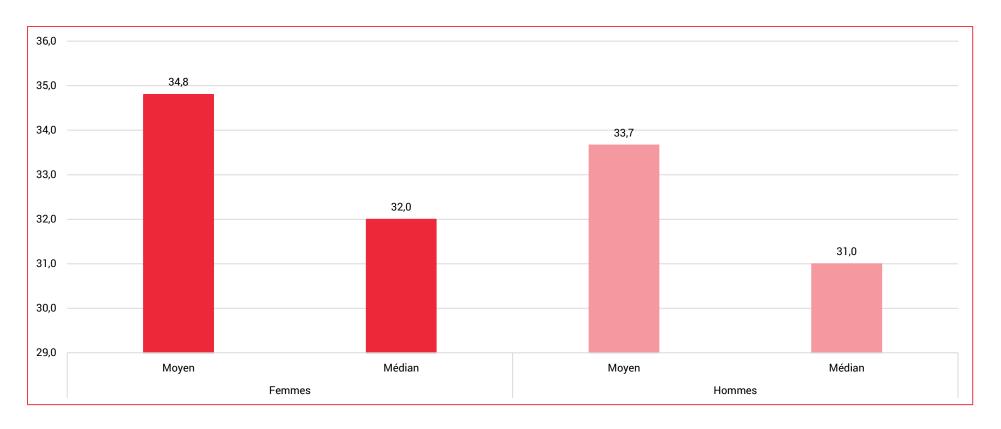
Personnels titulaires : âges moyens et médians

	Femmes		Hom	nmes	Femmes + Hommes	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
BIATSS	30,8	30,0	40,0	40,0	32,1	31,0



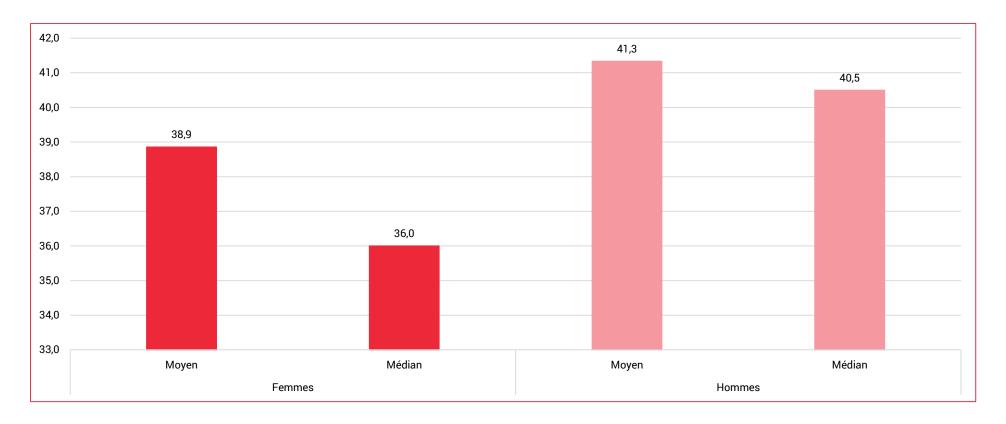
Personnels contractuels en CDD : âges moyens et médians

	Femmes		Hommes		Femmes + Hommes	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
BIATSS	34,8	32,0	33,7	31,0	34,4	32,0



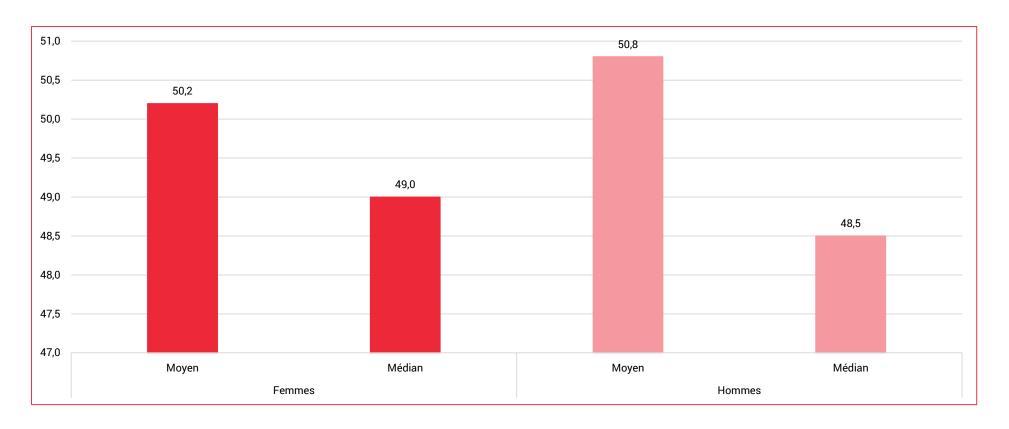
#### Personnels contractuels en CDI : âges moyens et médians

	Femmes		Hommes		Femmes + Hommes	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
BIATSS	38,9	36,0	41,3	40,5	39,4	40,0



Personnels en mise à disposition : âges moyens et médians

		Femmes		Hommes		Femmes + Hommes	
		Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
BIA	TSS	50,2	49,0	50,8	48,5	50,5	49,0



#### Prévisions de départ à la retraite

Personnels atteignant l'âge de 62 ans

2016	2017	2018	2019
1	0	1	1

#### Personnels atteignant l'âge de 65 ans

2016	2017	2018	2019
0	0	1	1

L'âge légal de départ à la retraite est progressivement repoussé jusqu'à 62 ans, en fonction de la date de naissance, de la manière suivante :

• Entre le 01/07/1951 et le 31/12/1951 : 60 ans et 4 mois ;

• Pour l'année 1952 : 60 ans et 9 mois ;

• Pour l'année 1953 : 61 ans et 2 mois ;

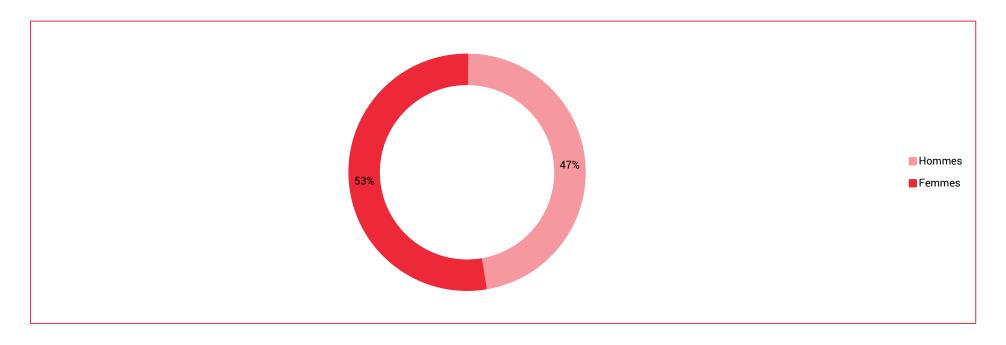
• Pour l'année 1955 : 62 ans.

# Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes

# LA PARITÉ HOMMES-FEMMES

# Répartition globale hommes-femmes

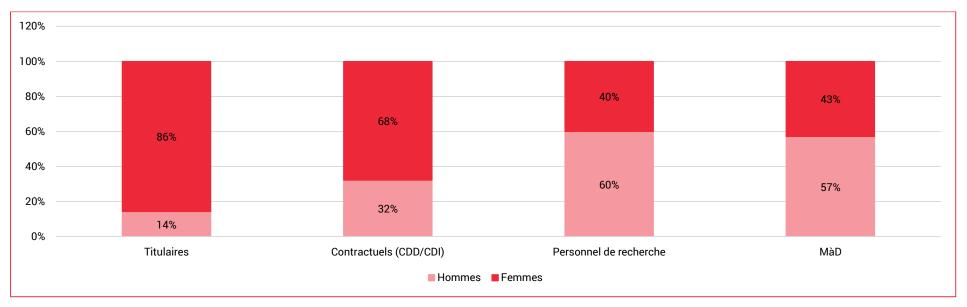
Hommes	Femmes	Total	
141	156	297	
47%	53%	100%	



# Répartition hommes-femmes par catégorie d'emploi

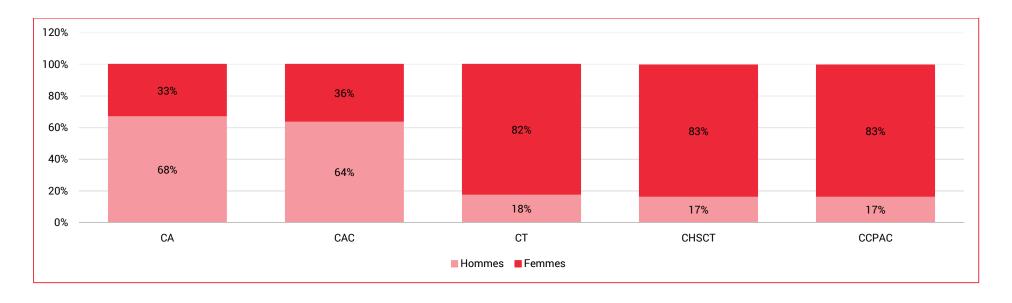
Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	1	6	7
ritulaires	14%	86%	100%
Contractuals (CDD/CDI)	39	82	121
Contractuels (CDD/CDI)	32%	68%	100%
Personnel de recherche (post-docs, chercheurs	93	62	155
et doctorants)	60%	40%	100%
Minn & dinneration	8	6	14
Mises à disposition	57%	43%	100%

Établissements d'origine des personnels mis à disposition : Université Claude Bernard Lyon 1, ENS de Lyon, CNRS, École centrale de Lyon, Caisse des dépôts.



# Répartition hommes-femmes dans les instances

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
04	27	13	40
CA	68%	33%	1
CAC	68	38	106
CAC	64%	36%	100%
OT.	2	9	11
СТ	18%	82%	100%
CHSCT	2	10	12
CHSCI	17%	83%	100%
CCPAC	2	10	12
COPAC	17%	83%	100%







# RÉMUNÉRATIONS

#### Rémunérations

# STRUCTURE DES RÉMUNÉRATIONS

#### Structure des rémunérations au 31/12/2015

Masse salariale sur budget propre (compte financier)	5 972 689,57 €	96,9%
Masse salariale sur budget État (budget démarré en mai 2015)	189 913,69 €	3,1%
Total de la masse salariale	6 162 603,26 €	100%

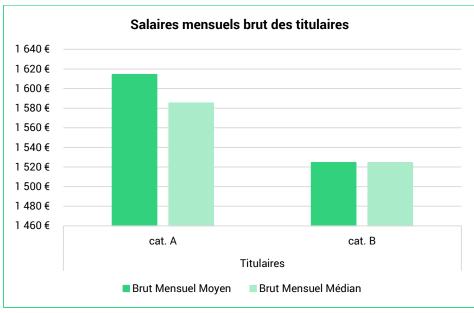
En 2015, l'essentiel des rémunérations des contractuels de l'UdL est pris en charge par les ressources propres. Le rôle du budget de l'État est marginal. Il prendra sa pleine mesure sur l'année complète 2016 (cf. page 13).

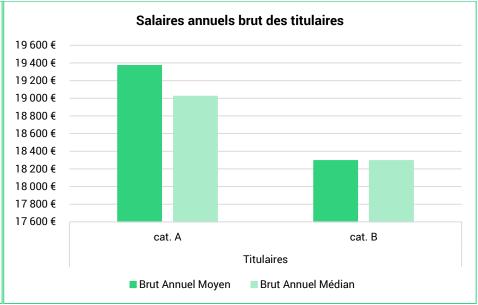
#### Rémunérations

# SALAIRES MOYENS DES PERSONNELS TITULAIRES HORS RÉGIME INDEMNITAIRE ET DES PERSONNELS CONTRACTUELS

Salaires moyens et médians des personnels titulaires hors régime indemnitaire (brut mensuel et annuel)

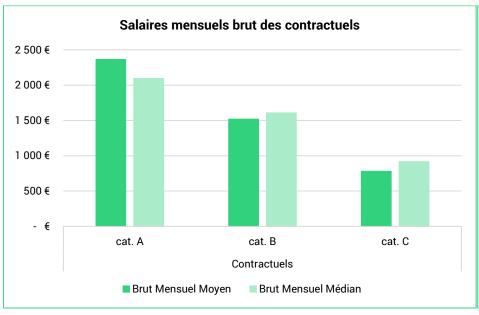
Rémunérations (traitement brut + indemnité de résidence)		Brut mensu	el	Brut annuel	
		Moyen	Médian	Moyen	Médian
Titulairea	Α	1 614€	1 585 €	19 372 €	19 024 €
Titulaires	В	1 525 €	1 525 €	18 295 €	18 295 €

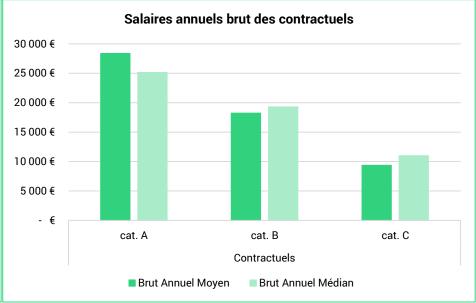




# Salaires moyens et médians des personnels contractuels BIATSS (brut mensuel et annuel)

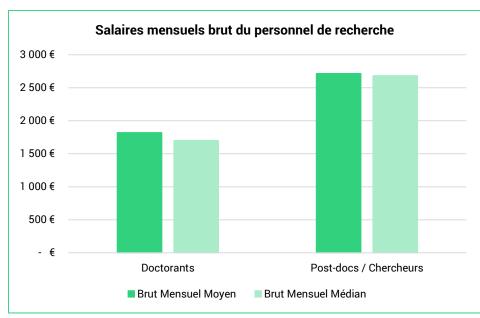
Rémunérations (traitement brut + indemnité de résidence)		Brut mensu	el	Brut annuel	
		Moyen	Médian	Moyen	Médian
Contractuels	Α	2 364 €	2 095 €	28 368 €	25 141 €
	В	1 520 €	1 606 €	18 239 €	19 277 €
	С	779 €	915€	9 351 €	10 977 €

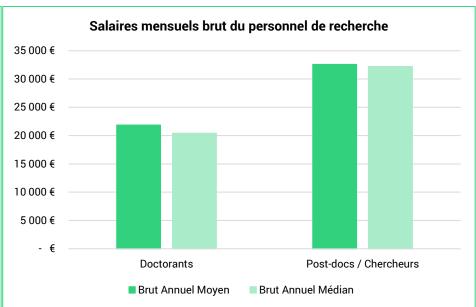




#### Salaires moyens et médians des personnels de recherche (brut mensuel et annuel)

Rémunérations (traitement brut + indemnité de résidence)		Brut m	ensuel	Brut annuel	
		Moyen	Médian	Moyen	Médian
Personnel de	Doctorants	1 821 €	1 702 €	21 854 €	20 423 €
recherche	Post-doctorants et chercheurs	2 715 €	2 684 €	32 578 €	32 212 €





Le salaire des doctorants est encadré par le décret n°2009-464 du 23 avril 2009, relatif aux doctorants contractuels (cf. tableau page 14).

# Éléments complémentaires de rémunération

	Montant	Nombre de bénéficiaires
SFT BIATSS contractuels	17 067,13 €	43
SFT BIATSS titulaires	0	0
Régime indemnitaire BIATSS titulaires	3 893,86 €	7

# Régime indemnitaire BIATSS titulaires

	Montant	Nombre de bénéficiaires
PPRS	3 893,86 €	7
PFI	0	0
Total	3 893,86 €	7

SFT : Supplément familial de traitement

PPRS : Prime de participation à la recherche scientifique

PFI: Prime de fonction informatique

#### Rémunérations

# GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D'ACHAT (GIPA)

Catégories	Nombre de bénéficiaires	% de bénéficiaires hommes	% de bénéficiaires femmes	Montant
Α	13	15,4%	84,6%	10 571,30 €
В	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
С	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.

La GiPA a été créée par le décret n°2008-539 du 6 juin 2008 portant instauration d'une indemnité dite « Garantie individuelle du pouvoir d'achat ». Un agent peut bénéficier d'une GiPA si l'évolution de son traitement brut est inférieure sur 4 ans à celle de l'indice des prix à la consommation.

13 personnes ont bénéficié de la GiPA en 2015 pour un montant d'environ 1 000 € par personne.



# FORMATION DES PERSONNELS, CONDITIONS DE TRAVAIL, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

# **LA FORMATION DES PERSONNELS EN 2015**

#### Formations principales : thèmes et répartition

- Accompagnement personnel; accompagnement d'équipe
- Formations et préparations aux concours
- Formation obligatoire des membres du CHSCT
- Gestion budgétaire ; comptabilité publique
- Marchés publics
- Constructions, patrimoine, immobilier, urbanisme
- Informatique; anglais

Nombre de personnes ayant suivi une formation	42	Nombre de jours de formation	144	
Rappel population globale BIATSS	142			
Nombre de personnes ayant suivi une formation par service		Nombres de jours de formation par service		
Direction + services supports	3	6		
SDAC	6	25		
Sciences et société	1	3		
SED	3	10		
SI-TICE	3	8		
RI	2	5		
VE + MH	1	30		
CHSCT	9	45		
Préparation aux concours	75	12		

#### Montant total des formations

Ventilation du budget 2015		Coût consolidé	
Montant total dépensé (frais de missions inclus) 36 877 €		Coût consolidé	51 840 €
Montant dépensé par service		Coût consolidé par service	
Direction + services supports	4 978 €	6 051 €	
SDAC	6 741 €	8 031 €	
Sciences et société	1 620 €	2 156 €	
SED	3 984 €	5 729 €	
SI-TICE	6 598 €	8 028 €	
RI	790 €	1 384 €	
VE + MH	n.c.	3 575 €	
снѕст	5 000 €	13 044 €	
Préparation aux concours	7 166 €	3 843 €	

Le coût consolidé est le coût de la formation auquel s'ajoute l'impact en termes de rémunération.

# Formations spécifiques : répartition et montant

Farmationa language	Nombre de personnes	Nombre de jours par personne formée	Montant	Objet
Formations longues	2	60	n.c.	Formations universitaires métier 2014/2015 payées en 2014
Préparation aux concours (*)	Nombre de personnes	Nombre de jours par personne formée	Montant	
	75	12	6 000 €	+ vacations : 3 000 €
Formation des membres du CHSCT	Nombre de personnes	Nombre de jours par personne formée	Montant	Formation obligatoire
	9	5	5 000 €	
DIF	Nombre de personnes	Nombre de jours par personne formée	Montant	
	1	8	2 844 €	Anglais
Accompagnement personnel,	Nombre de personnes	Nombre de jours par personne formée	Montant	
accompagnement d'équipe	2	5	3 660 €	
Formations en anglais hors DIF	Nombre de personnes	Nombre de jours par personne formée	Montant	
	2	en ligne	1 296 €	

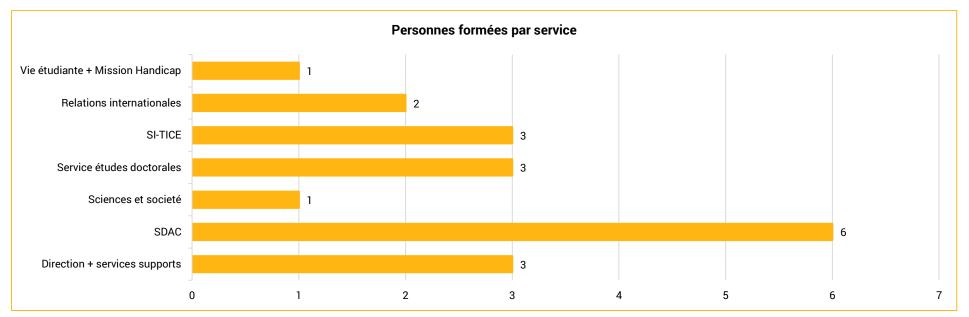
#### Préparations aux concours : détail

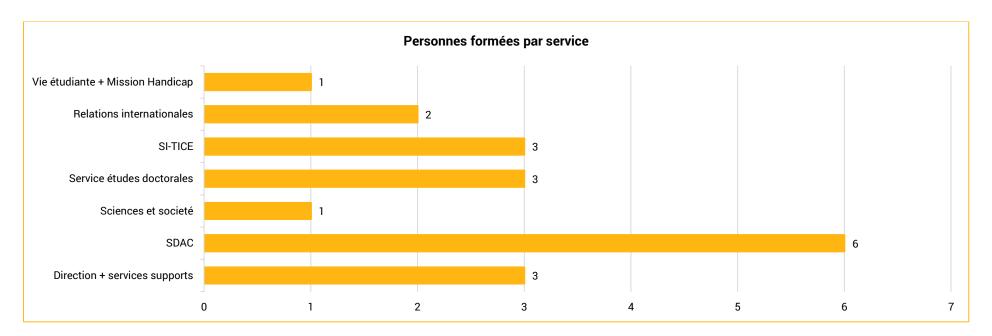
	Nombre de participants	Nombre d'heures par formation
Élaboration du RAEP	10	10
Organisation et fonctionnement de l'ESR	15	15
Note de synthèse	10	12
Organisation administrative de l'État	16	12
Principes budgétaires et financiers	12	12
Organisation et fonctionnement de l'UE	12	12

RAEP: Rapport d'activité d'expérience professionnelle

Un grand nombre de formations a été dispensée en lien avec la conduite du Plan Campus.

Des formations « Métiers » ont été également mises en place pour accompagner la montée en compétences des personnels.





Congé de formation : 0 demande

Le pic s'explique par un DIF qui a été accordé à un personnel pour une formation universitaire.

# LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS BIATSS

Taux de l'étodi	Taux de retour	
-----------------	----------------	--

Depuis le début des entretiens professionnels (2011), le taux de retour des comptes rendus d'entretiens est passé de 43% à 73%.

# **LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

#### Compte épargne temps

Conditions d'ouverture du CET :

- Être agent public de l'État (fonctionnaire ou contractuel de droit public) ;
- Justifier d'au moins une année de service public continu.

#### Indemnisation des jours épargnés en 2015

	Nombre de jours	Taux d'indemnité brut	Total
А	31	125 €	3 875 €
В	0	80 €	0€
С	0	65 €	0 €
Total	31	n.c.	3 875 €

# **HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

#### Absentéisme

Motif Nombre de jours		Nombre d'agents concernés
Maternité, adoption, paternité	Maternité, adoption, paternité 1 533	
Congés maladie	48	
Grèves 0		0
Taux d'absentéisme par rappo	3%	

#### Le CHSCT

Création et installation du CHSCT	Arrêté du 27/02/2015
Formation des membres	Juillet-septembre 2015 : 5 jours
Règlement intérieur (champ de compétences)	Missions du CHSCT  Le CHSCT est l'organe consultatif compétent sur les questions intéressant la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents et des usagers.  Périmètre d'action  Les personnels concernés par le CHSCT de l'UdL sont ceux hébergés au 92 rue Pasteur 69007 Lyon, quel que soit leur employeur.  Pour les personnels UdL exerçant leur activité dans un autre établissement c'est le CHSCT de l'établissement d'accueil qui est concerné.
Nombre de réunions ordinaires	1
Nombre de réunions extraordinaires	1

## Registre de sécurité

Signalements de dangers graves et imminents	0
Accidents du travail	1
Exercices du droit de retrait	0

## Accidents de service ou de trajet

Service	Trajet
0	1

## Formation en hygiène et sécurité

	Nombre de stagiaires
Habilitation électrique	0
Membres du CHSCT	9
Évacuation des locaux	0
Autres	0

# **DIALOGUE SOCIAL**

#### Répartition par genre des représentants des personnels

I I	ст		снѕст		PAC
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	8	1	7	0	6

#### Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées

ст	CHSCT	CCPAC
7x0,5 journée = 3,5	2x0,5 journée = 1	0

#### Locaux syndicaux

Surface des locaux syndicaux : 25,86 m<sup>2</sup>.

# **PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT**

Rappel des règles : article 20 de la loi n°2008-1330 du 17 décembre 2008, modifié.

Nombre d'agents	Montant
185	35 955,08 €

# **POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE**

Convention avec le CLAP UCBL1, association des personnels de l'Université Claude Bernard Lyon 1 : les personnels titulaires et contractuels bénéficient des activités sportives et de loisirs ainsi que des tarifs préférentiels aux places de cinéma et spectacles. Les enfants des personnels sont invités à l'arbre de Noël.

#### Moyens financiers

Montant de la facture CLAP 2015	6 250 €
Subventionnement des repas	403,92 €





# **GLOSSAIRE**

#### Glossaire de la publication

ARC ......Communauté de recherche académique BIATSS .....Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé CA ......Conseil d'administration CAC .....Conseil académique **CCPAC**......Commission consultative paritaire pour les agents contractuels CDD ......Contrat à durée déterminée CDI ......Contrat à durée indéterminée CHSCT ......Comité hygiène, sécurité et conditions de travail CIF.....Congé individuel de formation **COMUE**......Communauté d'universités et établissements CPE ......Commission paritaire d'établissement CT.....Comité technique DIF .....Droit individuel de formation ETP....Équivalent temps plein GIPA.....Garantie individuelle du pouvoir d'achat

H / F .....Hommes/femmes

IDEX ......Initiatives d'excellence (#IDEXLYON2016)

ITRF.....Ingénieurs, techniciens de recherche et de formation

LABEX .....Laboratoires d'excellence

MENESR ......Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

PALSE ......Programme Avenir Lyon Saint-Étienne

PERSEE ......Portail de diffusion de revues scientifiques en sciences humaines et sociales

PFI .....Prime de fonction informatique

PIA ......Programmes Investissements d'Avenir

PPRS.....Prime de participation à la recherche scientifique

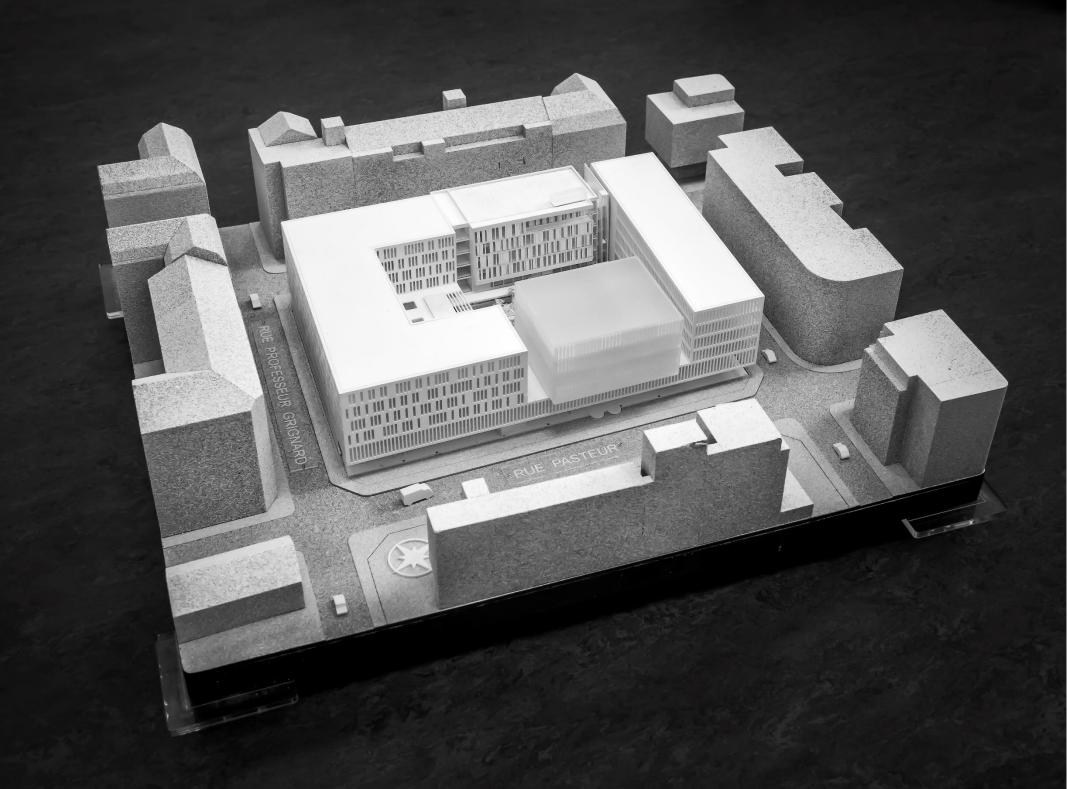
RAEP ......Rapport d'activité d'expérience professionnelle

SEL.....Projet « Smart Electric Lyon »

SFT.....Supplément familial de traitement

UDL .....Université de Lyon

VAE ......Validation des acquis de l'expérience





# TABLE DES MATIÈRES

#### Table des matières

Avant-propos	3
Présentation générale	5
Fédérer et développer le second pôle scientifique français	6
L'Université de Lyon en chiffres	7
Organigramme des services	8
Sommaire	9
Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes	11
Plafond d'emplois	12
Plafond d'emplois 2015	12
Masse salariale 2015 – Ressources propres	12
Masse salariale 2015 – Budget de l'État	13
Effectif global en personnes physiques	14
Effectifs globaux	14
Détail	15
Effectifs en ETP des personnels BIATSS	15
Personnels contractuels : répartition des types de contrats par catégorie	16
Arrivées et départs des personnels titulaires	16
Arrivées	16
Départs	17
Personnels en situation de handicap	17
La démographie	18
Pyramide des âges de l'ensemble des personnels au 31/12/2015 (titulaires, contractuels BIATSS, MàD) avec distinguo H/F	18

Âges moyens et médians des personnels UdL (titulaires, contractuels BIATSS, MàD) avec distinguo H/F	19
Personnels titulaires : âges moyens et médians	20
Personnels contractuels en CDD : âges moyens et médians	21
Personnels contractuels en CDI : âges moyens et médians	22
Personnels en mise à disposition : âges moyens et médians	23
Prévisions de départ à la retraite	24
Personnels atteignant l'âge de 62 ans	24
Personnels atteignant l'âge de 65 ans	24
La parité hommes-femmes	25
Répartition globale hommes-femmes	25
Répartition hommes-femmes par catégorie d'emploi	26
Répartition hommes-femmes dans les instances	27
Rémunérations	29
Structure des rémunérations	30
Structure des rémunérations au 31/12/2015	30
Salaires moyens des personnels titulaires hors régime indemnitaire et des personnels contractuels	31
Salaires moyens et médians des personnels titulaires hors régime indemnitaire (brut mensuel et annuel)	31
Salaires moyens et médians des personnels contractuels BIATSS (brut mensuel et annuel)	32
Salaires moyens et médians des personnels de recherche (brut mensuel et annuel)	33
Éléments complémentaires de rémunération	34
Régime indemnitaire BIATSS titulaires	34
Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GiPA)	35
Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité	37
La formation des personnels en 2015	38

Formations principales : thèmes et répartition	38
Montant total des formations	39
Formations spécifiques : répartition et montant	40
Préparations aux concours : détail	41
Les entretiens professionnels des personnels BIATSS	43
Les conditions de travail	44
Compte épargne temps	44
Indemnisation des jours épargnés en 2015	44
Hygiène et sécurité	45
Absentéisme	45
Le CHSCT	45
Registre de sécurité	46
Accidents de service ou de trajet	46
Formation en hygiène et sécurité	46
Dialogue social	47
Répartition par genre des représentants des personnels	47
Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées	47
Locaux syndicaux	47
Participation aux frais de transport	48
Politique culturelle et sportive	49
Moyens financiers	49
Glossaire	51
Table des matières	55

#### Mentions légales

Éditeur : Université de Lyon

Directeur de la publication : Khaled Bouabdallah Responsable de la communication : Anne Guinot Conception graphique : Université de Lyon

Charte graphique : agence MMAP

#### Crédits photographiques

Couverture : Desvigne Conseil Page 3 : Vincent Moncorgé Pages 4, 6, 10, 28 : Aldo Amoretti

Page 36 : iStock

Pages 50, 54 : Aldo Amoretti



#### Université de Lyon

92, rue Pasteur - CS30122 69361 Lyon Cedex 07 - France

Tél. +33 (0)4 37 37 26 70 Fax. +33 (0)4 37 37 26 71 www.universite-lyon.fr



facebook.com/UdLUniversitedeLyon



twitter.com/UniversiteLyon



youtube.com/user/UniversiteDeLyon